



Lais de mer, à droite, et marais desséchés, à droite, à l'extrémité sud de la Digue d'En bas, en direction du nord-ouest.

IVR52\_20178500175NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée  
tous droits réservés